

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 23 août 2018

Présents : Jean-Claude COMPAGNON, Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Christophe MARION, Brigitte DOUVRE, Francine JACQUET, Jean-François REHFUSS, Charles CHEVAILLER,

Absents excusés : Nicolas GARCIN, Sara GALLASSO, Pascal SIMONET.

A été élu secrétaire : Jean-François REHFUSS.

En ouverture de séance, le maire remercie Jean-François Rehfuss pour le travail de mise ne page du bulletin de juillet.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 14 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

- Délibérations :

- N° 20 / 2018 : Le maire présente les décisions de la CLECT dans le transfert des charges ECLA / Commune et notamment les nouvelles charges résultant du calcul de l'entretien des sentiers et chemins de randonnée. A l'unanimité, le conseil refuse d'approuver ces décisions.

- N° 21 / 2018 : Décision modificative du budget afin de corriger une erreur dans le calcul des amortissements. Cette décision ne modifie en rien le budget.

- Arrêtés :

- Suivant les conseils de l'ONF qui a en charge la gestion de la forêt communale, le maire prend un arrêté qui interdit l'utilisation du sentier VTT « sauvage » créé en toute illégalité dans le secteur de Roche-Gü.

- Non soumis au visa d'un architecte, le permis de construire portant sur la réhabilitation du lavoir de La Lième est entaché d'illégalité. Le maire prend un arrêté pour le retirer. Il sera remplacé par une demande de travaux.

- Questions d'actualité :

- Point sur les travaux :

Le mur de soutènement du chemin de la Mouille à hauteur du jardin de M. Gagliardi sera prochainement rehaussé d'un grillage. La commune attend que le SIAAL ait réparé le regard pour terminer la voirie.

Le SIAAL a installé un évent au niveau du réservoir d'égouts de La Mouille afin d'éviter que les mauvaises odeurs ne remontent dans la haut du village. Affaire à suivre.

Les travaux de réhabilitation de la salle haute du foyer ont commencé. Les huisseries ont été repeintes par Raphaël, notre nouvel employé d'été. Les travaux de réfection du plafond se feront en octobre. Bienvenue à tous les bénévoles qui voudront participer à l'arrachage de la moquette des murs fin septembre.

- Bilan des commandes des cartes jeunes : 70 inscrits cette année recevront gratuitement leur carte début septembre.

- La vente d'une partie de la maison communale du Meix Dagay à Monsieur et Madame Claude Mathieu devrait s'effectuer début septembre et enfin mettre un terme à ce problème qui dure depuis un an déjà.

- Affouage 2018 - 2019. Gestion de la forêt. C'est dans le secteur de La Mouille que devrait avoir lieu l'affouage cette année par l'exploitation des houppiers des arbres marqués par les services de l'ONF, si ces arbres trouvent acheteurs, au vu des difficultés de leur exploitation. Il sera sans doute nécessaire de faire intervenir un professionnel pour tirer les houppiers en bordure de chemin et d'inclure cette charge dans le prix des lots. Une exploitation commune entre les affouagistes est également envisageable. D'autre part, une bande de forêt à l'est du lotissement de La Chaumette sera également proposée à l'exploitation afin de dégager les maisons.

- SFR qui exploite une des antennes de communication situées au dessus de l'arborétum souhaite modifier son contrat et le céder à l'une de ses filiales. Les termes du contrat ne permettent pas une telle opération sans l'accord de toutes les parties, et notamment de l'ONF et de la commune. Le maire a signifié son désaccord par lettre recommandée et averti les services de l'ONF. Affaire à suivre.

- La DRAC propose de verser une subvention de 2280 € pour la réhabilitation de la statue de bois précédemment installée dans le petit oratoire de La Chaumette. Cette somme représente quasiment la moitié du coût total des travaux. Une demande de prise en charge complémentaire sera faite auprès des services du département.

- **Questions diverses :**

- Afin de le proposer aux propriétaires riverains, le terrain communal cadastré AD 195, situé au bord de la route de Champagnole a fait l'objet d'une estimation par les services d'une agence, estimation qui s'élève à 15000 € pour plus de 1600 m².

- Un terrain à La Mouille cadastré AC 55 est en vente (succession Barbenoire Grandvaux) Il pourrait être utilisé comme accès aux parcelles communales situées plus haut et en tant que plateforme de stockage des troncs.

- Présentation du document annuel du TRI.

- Présentation de l'avis de cessation totale d'activité des terrains miniers de Perrigny envoyé par les Salins du Midi.

- Christophe Marion, président de Loisirs et Culture, fait part du don au CCAS des bénéficiaires de la soirée beaujolais 2017. Il précise également qu'une assemblée générale de cette association se tiendra fin septembre.

- Les artisans et producteurs de notre commune souhaitent informer les passants sur leurs activités et leur localisation. Le principe d'une pancarte commune et de fléchages individuels est à l'étude.

- Gaël Monneret s'insurge contre ballet incessant des voitures et le manque d'éducation de certains « promeneurs » dans les bois de Pannessières. Un rappel à la discrétion serait le bienvenu.

La séance est levée à 23 h 00.

Prochaine réunion : en fonction de l'actualité.

Le maire : M.Monnet